

MAIRIE
33820 SAINT-AUBIN DE BLAYE

Envoyé en préfecture le 24/10/2024
Reçu en préfecture le 24/10/2024
Publié le
ID : 033-213303746-20241017-202467FORETNOUR-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-67

Nombre de conseillers
en exercice : 12
présents : 7
votants : 9

OBJET :
FORET NOURRICIERE

Date de convocation du Conseil : **08 octobre 2024**
Affichée le : **08 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le : **17 octobre 2024**

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-AUBIN DE BLAYE** dûment convoqué, s'est réuni à la mairie,

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, MEYNARD Amélie.**
Mrs BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, REREAU Damien, OVIDE Arnaud,
POTY Michel.

Mr ATTAL Frédéric, absent, donne pouvoir à Mr Arnaud OVIDE.

Mme BERNARD Magali, absente, donne pouvoir à Mr Dominique BERNARD

Excusés : Mme HALLER Sandrine, Mr HALLER Lionel.

Absente : Mme TYBULE Marie-José.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que le coût total de l'installation des arbres & arbustes (190 plantes) par le jardinier SAS YANN GERARD s'élève à 11.077,56 € TTC.

Nota : les plantes et arbres existants seront conversés.

M. Le Maire informe que certains éléments ne sont pas pris en compte, à ce jour, et qu'il faut les organiser, soit : le terrassement, l'installation de l'arrosage, la pergola, et les personnes pour planter la végétation.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte le devis de la SAS YANN GERARD pour un montant de 11.077,56 € TTC., autorise M. Le Maire à accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme
Le 17 octobre 2024

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :

La secrétaire de séance
Annette BARRERO



Le Maire
Arnaud OVIDE

